

TRIBUNE - MONTIVILLIERS MAGAZINE - Mai/Juin 2019

### **AGIR ENSEMBLE POUR MONTIVILLIERS**

Les élus municipaux de l'Opposition de gauche : **Jérôme DUBOST – Martine LESAUVAGE – Nada AFIOUNI – Fabienne MALANDAIN – Damien GUILLARD – Gilles BELLIERE**

Nous contacter : [agiresemblepourmetivilliers@gmail.com](mailto:agiresemblepourmetivilliers@gmail.com) ou **06.01.31.40.84** ou [facebook.com/agiresemblepourmetivilliers](https://www.facebook.com/agiresemblepourmetivilliers)

Madame, Monsieur, Cher.e.s habitant.e.s de Montivilliers,

Lors du conseil municipal du 25 mars 2019, l'avenir de la Belle Etoile était évoqué devant un public, fait inhabituel, venu très nombreux. Visiblement, les habitants étaient très inquiets et avaient besoin d'informations sur la **délocalisation du centre commercial**. Au moment de la rédaction de cette tribune (le 8 avril 2019), le Maire n'a pas daigné organiser de réunion publique pour un quartier qui compte pourtant 7000 habitants.

Le 7 septembre 2018, un incendie criminel a ravagé le centre commercial Belle Etoile. Le 22 septembre 2018, une réunion publique s'est tenue à l'école Marius Grout en présence de 250 personnes. Le Maire avait dit « *je vous tiendrai informés très vite car vous êtes en tant qu'habitants les premiers concernés* ».

Le 25 septembre 2018, le conseil municipal votait, à l'unanimité, une délibération en soutien à l'union commerciale de la Belle Etoile. Tous, nous avons réaffirmé notre solidarité. Le premier Adjoint avait alors déclaré qu'il « *travaillerait avec la population* ».

Or, le 25 mars 2019, soit six mois après, que reste-t-il de ces belles paroles ? L'avenir de ce quartier se résume à une brève délibération autorisant la Ville à vendre 5000 m<sup>2</sup> d'un terrain communal à un promoteur privé.

**En six mois, pas une seule réunion publique.** Certes, il y a eu des rencontres avec des commerçants et les professionnels du paramédical très investis. Nous soulignons leur courage, leur détermination, leur envie de poursuivre leur travail dans ce quartier.

Comme nombre d'habitants de la Belle Etoile, désolés d'être écartés des discussions, nous rappelons qu'il est du rôle d'un Maire quand une ville est touchée, de faciliter les échanges entre tous les acteurs, de réunir les énergies, de partager les informations et de travailler tous ensemble dans l'intérêt général.

**Notre dialogue avec des commerçants et des professionnels du paramédical** nous a montré les blocages existants sur le site actuel avec la copropriété.

Avec l'argument du délai plus rapide de réouverture, **nous admettons le choix d'une délocalisation et nous prenons acte que la Place aux Étoiles offrirait une meilleure visibilité.**

Néanmoins, de nombreuses questions réclament des éclaircissements voire des explications qu'un vrai travail de commission et plusieurs réunions publiques auraient permis de mettre à plat ! **Nous avons posé pas moins de 36 questions** qui nous ont été rapportées par des habitants qui, privés d'espace de parole, n'ont pas apprécié que le Maire ne les informe pas et ne les consulte pas.

En voici un résumé :

1. Pourquoi ne pas avoir organisé de **réunion publique** à destination de la population ?
2. Pourquoi ne pas avoir impulsé une **commission spéciale** réunissant élus des différentes sensibilités, techniciens, commerçants, paramédicaux et habitants ?
3. Quel est le **bornage du projet** de ces 5000 m<sup>2</sup> ?
4. Sera-t-il encore possible d'y construire un **cabinet médical** ?
5. Quel est **l'avis** du conseil d'administration du collège Belle Etoile et des riverains ?
6. La ville a-t-elle émis des demandes particulières pour **garantir l'intérêt général** ?
7. Peut-on avoir **une esquisse du projet** porté par Hurban ?
8. Quel est le **montage juridique** qui lie cet aménageur avec les commerçants ?
9. Savons-nous qui sera **propriétaire ou locataire** et quel sera le **prix du m<sup>2</sup>** ?
10. Existe-t-il une **clause de priorité** pour les actuels commerçants et les professionnels du paramédical ?
11. Les aménagements de ce terrain seront-ils tous à la charge de l'aménageur ou bien y aura-t-il **des coûts pour la ville** ? Si oui, quel est le chiffrage ?
12. S'agissant d'une **route départementale**, quel est l'avis du Conseil Départemental ?
13. Comment sont pris en compte les problèmes de **sécurisation aux abords du collège de la Belle Etoile** ?
14. Quel est le **devenir du centre commercial actuel** ?
15. Confirmez-vous votre projet d'y installer le **centre social Jean Moulin** ?
16. Où iront **les cirques et les spectacles** qui s'installaient sur la Place aux étoiles ?
17. Une mesure compensatoire de **l'espace vert consommé** est-elle envisagée ?
18. Que deviendra le **chemin piétonnier** qui donne accès au gymnase et aux écoles ?
19. Où sera implanté le **bassin de rétention** pour l'écoulement des eaux pluviales ?
20. Qu'en est-il de la réglementation des **livraisons des camions** ?
21. Comment ce futur site pourrait-il être un modèle d'**excellence environnementale** ?
22. Combien de **places de stationnement** seront prévues ?
23. Quels sont **les délais** raisonnables de réalisation de ce futur centre commercial ?
24. Est-il envisageable d'implanter **des services à la population** comme un guichet de la Poste, une permanence de la CAF ou de la CPAM ?
25. La vente du terrain dégagera **180 000 euros**, cette somme sera-t-elle affectée au quartier de la Belle Etoile ?
26. Qu'est-ce qui peut être mis en œuvre rapidement pour minimiser **l'impact visuel de l'actuel site** en faveur des commerçants et des usagers de l'école Marius Grout ?
27. Qu'est ce qui sera mis en place pour faire du futur site **un espace de vie sociale** ?
28. Pourquoi ne pas faire profiter de la **remise de 10 % aux commerçants/professions paramédicales** plutôt qu'à la société privée ?

Dans ce dossier, chacun a pu se rendre compte que l'opposition a adopté une attitude constructive, sérieuse et tournée vers l'avenir. Attaché à la concertation, notre groupe regrette, une fois encore, que les décisions se prennent à quelques élus et sans y associer l'ensemble du conseil municipal. Faut-il y voir une stratégie purement électoraliste de la part du Maire à quelques mois des municipales ? Ce serait vraiment dommage car **nous pensons qu'il est utile de travailler tous ensemble**. Parce qu'il

s'agit de transformer la physionomie du quartier de la Belle Etoile et donc du quotidien de milliers d'habitants, notre groupe reste vigilant et insiste pour que tout ne repose pas exclusivement sur une société privée mais que la Mairie pose aussi des exigences.

**Il y a urgence à agir dans la concertation pour faire renaître la Belle Etoile, son centre commercial, les services rendus à la population** et au fond, rendre mieux que l'existant, faire d'un mal un bien. **La concertation, ce n'est pas du temps perdu, mais au contraire du temps gagné pour l'avenir.** Il est encore temps d'agir ensemble pour Montivilliers.